

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 610

Artikel: Les expositions

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

membre de la Commission scolaire Mme Arnold Wicky (Chernex).

De plus, la *Feuille d'Avis de Ste-Croix* vient de publier une lettre de protestation d'un député féministe, M. E. Mermot, qui s'élève contre le fait que la Commission scolaire de la commune montagnarde soit « unilatéralement masculine ». Merci ! et Bravo pour les judicieuses considérations qu'émet cette lettre.

Une enquête sur l'organisation de l'enseignement ménager.

Le Bureau International d'Education (Genève), dont nous avons eu souvent l'occasion de signaler dans ces colonnes les travaux et recherches, vient de mener une enquête auprès des autorités des pays qui lui sont affiliés sur l'organisation de l'enseignement ménager non professionnel.

Cette enquête porte sur les points suivants : Buts de l'enseignement ménager (buts d'ordre intellectuel, pédagogique, économique, familial, social, etc.). Place faite à l'enseignement ménager. Programmes. Méthodes d'enseignement. Organisation matérielle, locaux, installation. Personnel enseignant. Conséquences sociales. Et pour finir un chapitre dont l'objet marque bien un signe des temps : Enseignement ménager masculin.

Nous signalons dès maintenant la prochaine parution de la monographie contenant les réponses à cette enquête à toutes les organisations féminines, comme à toutes celles de nos lectrices que cette question de l'enseignement ménager préoccupe depuis si longtemps.



La retraite du colonel Sarasin, chef de Section des Services Complémentaires Féminins

L'officier supérieur qui vient, sur sa demande, d'être déchargé de ses fonctions, avait été appelé à prendre en main l'organisation de ce corps auxiliaire féminin très peu de temps après sa fondation, soit durant la période où l'on ne voyait pas tout de suite clairement comment utiliser pour le service de l'armée et du pays les bonnes volontés féminines encore fort inexpérimentées qui affluaient. Il apporta un vif intérêt, dont on peut lui être reconnaissant, aux cours militaires d'Axenfeld et du Tessin, dont nos S. C. F. romandes ont souvent entretenus les lectrices de ce journal, et les écoles de recrues sanitaires féminines de la Croix-Rouge, à Bâle et à Territet, ont également trouvé en lui autant de compréhension que d'appui. C'est à lui également que l'on doit la création des inspectrices des S. C. F., création qui marque une nouvelle étape dans le développement de notre service féminin.

Son remplaçant et successeur sera le lieutenant-colonel Fischer, qui, depuis plus d'une année, a collaboré avec lui et est par conséquent tout à fait au courant de ce travail. Le S. C. F. dépend maintenant de l'adjudication générale de l'armée, dont le chef est le colonel divisionnaire Dolifus.

L'Association des S. C. F. bernoises

Cette Association s'est constituée le 24 janvier dernier avec le concours de très nombreuses S. C. F. du canton, et en présence du lieutenant-colonel Steiner. Après l'adoption des statuts, le

dont la famille a été cruellement éprouvée par le sort ; elle écoute les hirondelles qui jouent devant le ciel profond, avec des cris si aigus que le petit peut aussi pousser des cris semblables et se renverse en arrière en riant aux éclats. Et elle se dit que dans ce monde où tout nous échappe, les plus déshérités peuvent encore se retrouver sans le savoir sur les sentiers qui conduisent au bonheur. Mais, ces sentiers où sont-ils ?...

...ils se cachent dans une coquille qui vient de tomber d'un nid, dans le travail qu'on parfait, sur les lèvres des vieillards qui veulent encore nous sourire, à l'endroit où notre route croise celle de nos semblables. Ils sont liés à la beauté, à l'art, à la tendresse humaine et tu les distingueras même qui frôlent les chemins maudits où les peuples traînent leurs canons, et sous les bombes des avions. Je le sais, mon petit enfant. Car nous avons couru ensemble sous la malchance des hommes et ceux qui connaissent avec nous et qui tremblaient de frayeur tandis que leurs murs s'écroulaient oubliant leur propre misère pour pleurer la compassion sur toi qui veux de naître. Oui, tous ces sentiers subtils vont se giser n'importe où, et pour peu que tu les cherches, tu les trouveras indiqués dans le détail d'une fleur, sur le dos d'un scarabée, dans un mot que quelqu'un te dit, dans l'étendue des océans et dans les hauteurs des monts, et sur les trottoirs des villes, qui valent le pas des gens et aussi entre les étoiles où va passer la grande voie et quelque part en toi-même, dans ce que tu as d'éternel...»

Cette Sylvie, toute désespoirée, qui, pour se consoler, fait le léon à un bambin incapable de l'écouter, son cœur travaille, son âme s'élargit, et, son vrai sentier du bonheur, c'est en assumant de graves responsabilités qu'elle l'a découvert. *

Les débuts d'une campagne suffragiste à Berne

Décidément, nos suffragistes suisses ont du cran ! puisque lorsque leur cause a été défaita dans un canton, elles recommandent vaillamment une nouvelle campagne dans un autre ! Après Genève, ce fut Neuchâtel, et après Neuchâtel, voici Berne, qui, sous l'impulsion de sa nouvelle jeune présidente Mme Marie Böhnen, lève à son tour le flambeau.

Comme à Neuchâtel, et avec beaucoup de raison dans ce canton où la vie communale a des formes multiples, plus compliquées, mais aussi beaucoup plus importantes qu'à Genève, par exemple — où l'organisation des communes s'inspire essentiellement du système français qui met la commune sous la tutelle du canton — les suffragistes bernoises ont décidé de s'attaquer, elles aussi, à cette première étape du suffrage féminin municipal. Et la première manifestation du « Comité d'action pour la responsabilité des femmes à la commune » qu'elles ont créé a été l'organisation d'une Assemblée de propagande, tenue à Berne le 2 février dernier, et pour laquelle était venue tout spécialement de Zurich notre confrère et collaborateur occasionnel, Mme Elisabeth Thommen. Mme Thommen est en effet l'une des féministes les plus connues de toutes la Suisse allemande, non seulement de par sa collaboration à de nombreux journaux et essentiellement à la *National Zeitung* (Bâle), mais surtout par ses causes à la Radio, qui atteignent un public féminin très étendu, et par lesquelles elle exerce une influence considérable sur une foule de femmes

avec lesquelles elle entretient une vaste correspondance. Oratrice brillante — du genre que nos Confédérées qualifient volontiers de « temperamentvoll ! » — solidement documentée, convaincuse jusqu'au fond des moelles, elle apporta à l'auditoire compact qui se pressait pour l'entendre dans la grande salle de l'hôtel Bristol — nombre de personnes durent s'en retourner faute de place — un appel vibrant à la collaboration féminine pour le bien du pays, qui résonna certainement dans bien des consciences.

C'est là un beau départ, dont nous pouvons apprécier les suffragistes bernoises. Avec beaucoup de clairvoyance, elles ont reconnu que la première tâche qui s'impose est d'ouvrir les yeux à tant de femmes indifférentes, méfiantes ou même hostiles parce que très mal informées, et c'est à ce labour que elles vont courageusement s'atteler. Cependant dix organisations féminines bernoises,¹ et non des moins, patronnaient déjà cette séance à l'Association pour le Suffrage, ainsi que trois parties politiques (bourgeois, radical-démocratique et socialiste), ce qui est d'excellente augure. Bonne chance donc ! et merci pour l'œuvre ainsi accomplie en faveur de notre cause commune !

E. Gd.

¹ Nos lectrices seront intéressées d'en trouver ci-après la liste qui leur permettra d'utiliser comparaisons avec leur propre canton : avec les deux groupes féminins des partis radical-démocratique et socialiste, nous y comptons les coopératives, la Ligue de femmes pour la paix et la liberté, les Associations de jardins d'enfants, les femmes abstinences, les gardes-malades, les maîtresses d'école, les maîtresses d'ouvrages à l'aiguille, et les travailleuses sociales.

Comité a été nommé, qui comprend aux côtés de la présidente, S. C. F. Schupbach-Heller (Steffisburg) des membres de toutes les régions du canton. L'adresse du secrétariat de l'Association est à Thoune, Bahnhofstrasse, 6.

L'emploi des femmes dans les bureaux

Nous trouvons dans la *Suisse* (Genève) des chiffres intéressants fournis par la Section genevoise de la Société suisse des Commerçants sur l'emploi des femmes dans les bureaux. Il résulte de ces statistiques que, de plus en plus, l'on tend dans ces professions à employer des femmes de préférence à des hommes, non seulement parce qu'elles paient moins — ce que reconnaît sans honte et comme une chose toute naturelle le dit article — mais aussi parce que, ne faisant pas de service militaire, les femmes constituent un personnel plus stable.

En effet, et pour ne citer que les chiffres des trois premiers trimestres de l'année 1941, il y a eu 2025 offres d'emplois pour des femmes, et 1326 seulement pour des hommes. Et les placements opérés durant cette période ont été de 1563 pour les femmes et de 1469 pour les hommes. Donc actuellement, non seulement il se place plus de femmes que d'hommes, mais encore l'offre d'emplois en ce qui les concerne est supérieure à la demande, puisque comme nous venons de le voir plus de 2000 places ont été offertes aux

femmes alors que 1649 seulement en ont cherché. Ceci est très significatif et ouvre d'intéressantes perspectives à l'activité féminine.

On peut bien penser que cette préférence accordée à la main-d'œuvre féminine ne va pas sans soulever de très vifs mécontentements, et, nous le craignons bien, sans susciter des mesures restrictives du travail féminin. Malheureusement le remède qui saute pourtant aux yeux, celui de l'égalité des salaires, ne semble pas devoir être envisagé, et le journal cité se borne à ménager la chèvre et le chou par cette déclaration que les circonstances rendent contradictoire, « qu'il n'est pas question d'empêcher les femmes de gagner normalement leur vie, mais d'éviter l'élimination de plus en plus accentuée de la main-d'œuvre masculine ». Mais si l'on payait aux femmes qui font le même travail que les hommes le même salaire qu'à eux, l'on verrait immédiatement se stabiliser cet accroissement de main-d'œuvre féminine qui inquiète tant de gens, et le choix s'opérerait, non plus sur la différence des sexes et l'exploitation de la femme, mais sur la base des meilleures capacités et du meilleur rendement. Depuis le temps que l'on répète cette vérité, comment ne l'a-t-on pas encore compris ?...

J. Gd.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Un nouvel hôtel antialcoolique à Zurich

Nos lecteurs et lectrices qui sont appelés à voyager apprendront sans nul doute avec intérêt que la Société féminine des restaurants sans alcool de Zurich vient de faire l'achat du « City-Hôtel » à la Sihlstrasse, dans une rue tranquille à deux pas de la Bahnhofstrasse et du centre de la ville. Après les réparations nécessaires dans les chambres à coucher, ce nouvel hôtel, qui compte 100 lits, sera ouvert au public, alors que se poursuivra la rénovation du restaurant et de l'office, le restaurant antialcoolique voisin du Seidenhof devant être transféré dans l'hôtel, qui prendra alors son nom. Cette concentration de locaux permettra de développer sur une échelle toujours plus grande l'activité de ce restaurant sans alcool, toutes les mesures étant prises d'autre part pour assurer une complète tranquillité et un confort moderne à la clientèle de l'hôtel.

Cette nouvelle sera accueillie avec satisfaction par celles qui déploreraient souvent que les deux hôtels zurichois de la Société féminine des restaurants sans alcool fussent situés hors de ville, et si agréables qu'ils fussent comme séjour de repos, ne pussent de ce fait être utilisés par des voyageurs pressés. Une lacune vient donc de se combler, et l'on peut promettre un nouveau succès à l'actif de la Société.



Les Expositions

Nanette Genoud

La Galerie du Capitole, à Lausanne, présente, ce mois de février, un ensemble d'œuvres récentes de Nanette Genoud, cette jeune artiste vaudoise dont le *Mouvement Féministe* a parlé plus d'une fois en louant son talent étonnant et édouardien.

Pour la première fois, de par les circonstances, N. Genoud s'est attaquée au paysage vaudois ; elle a passé son été à Vullierens, ce qui nous vaut des toiles savoureuses et riches de couleurs, denses de matière : la ferme du château, des sous-bois, des routes dorées par le soleil, des « moyettes » où éclatent les tons jaunes jouant avec le vert des arbres. Et puis il y a encore dans cette exposition l'admirable portrait de Fanchon, et Fanchon avec sa poupée, ce que l'artiste a fait de mieux, parce que son pinceau est la au service de son amour maternel.

Reliures

A Lausanne, à la Guilde du Livre, durant ce mois de février, on voit, à l'occasion d'une exposition d'art décoratif, une vitrine où figurent de belles reliures de Mme Jenny Piot-Fiaux et Buenz-Goldberg, toutes plus agréables les unes que

Papiers Peints DUMONT 19 BP HELVETIQUE

certaines peintres, il arrive que la seconde manière de faire nous réserve une surprise merveilleuse, car soudain, de derrière la série des œuvres systématiquement étudiées, surgit, complète, mouvante, en pleine vie, la figure de l'artiste. Elle se dresse devant nous, portrait animé, entraînant avec lui, comme un fonds, l'évolution d'une époque, d'un peuple, de l'œuvre ou telle possibilité humaine...

Les livres de Cilette Ofaire sont des toiles... ou plutôt des collections de toiles appartenant aux diverses époques de sa carrière. Voici des croquis aux lignes nettes et délicates enlevés d'un coup nerveux, laissés un peu incomplets, par on ne sait trop quelle lassitude devant les exigences d'un idéal impossible à atteindre : ce sont les paysages du *San Luca*. Viennent ensuite des compositions plus réfléchies, plus complexes, où, parmi le jeu limpide des apparences, se glisse le soupçon de l'inexprimé. Ces tableaux touchants, d'une inspiration un peu courte, mais saisissante, se suffisent chacun à lui-même. Ils se trouvent reliés entre eux, moins par leur sujet que par la conscience qui y est toujours présente d'un drame irréductible, condamnant l'âme de l'artiste à rester une étrangère dans le monde des apparences extérieures. Ces épisodes sont groupés sous le titre de *Sylvie Velsey*.

Et voici les scènes de l'Océan, le mouvement sans fin de l'eau, engendrant à l'infini d'autres mouvements, la ligne d'horizon qui, bien au delà des cadres, s'en va rejoindre d'autres horizons, l'amour d'un monde qu'on voudrait à tout prix connaître et qui, multiple, riche et redoutable, ne cesse de se dérober

¹ La Guilde du Livre, Lausanne 1940.

XII^e Journée d'Education à Neuchâtel

27 et 28 Février 1942 (Aula de l'Université)

organisée par

la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, la Fondation Pro Juventute, la Ligue Pro Familia, avec le concours d'Associations pédagogiques de la région.

La préparation maternelle et paternelle des jeunes

C'est la famille qui fait la société, et c'est la femme qui fait la famille.

C'est dans la paternité seule, mais dans la paternité complète, consciente, c'est-à-dire dans l'éducation de l'enfant que l'homme en vient à sentir tout son cœur.

A. VINET.

J.-M. GUYAU.

I. Rôle de la famille

Vendredi 27 février dès 20 heures : Conférences publiques et gratuites :

Comment éduquer nos filles à leur tâche éducatrice de mères !

Mme Blanche HEGG-HOFFET, Dr ès lettres. (Ittigen, Berne).

Quand nos fils seront des pères !

M. J.-H. GRAZ, directeur du Service de l'enfance. (Lausanne).

II. Rôle de l'Ecole

Samedi 28 février, dès 9 heures précises :

9 heures. Inauguration officielle par M. le Conseiller d'Etat Camille BRANDT, chef du Département de l'Instruction publique.

9 h. 30. Joies et devoirs de la maternité :

essais scolaires d'éducation maternelle.

Mme Marguerite EVARD, Dr ès lettres. (Saint-Sulpice, Vaud).

10 h. 30. Formons la jeunesse en faveur de l'éducation dans la famille.

M. Georges CHEVALLAZ, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud. (Lausanne).

14 h. 30. Adolescents d'aujourd'hui, parents de demain.

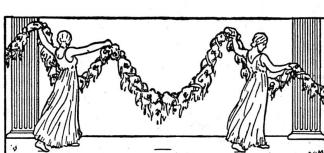
M. Pierre BOVET, professeur à l'Université de Genève.

Prix des places : Fr. 2.— pour la journée ; Fr. 1.— la demi-journée.

Fr. 1.— pour les membres des corps enseignants.

les autres. L'art de Mme Piot est plus sobre, plus classique ; Mme Buenzod a plus de fantaisie, plus d'imagination, elle cherche des formes, elle innove. Mme Piot se contente d'habiller d'une robe de parchemin toute simple un Molier, et de rouge tragique un Tristan et Iseult ; Mme Buenzod habille somptueusement un Claudio ou un Verlaine. Les deux procédés sont également justes et l'on voudrait avoir dans sa bibliothèque des œuvres d'art de ces deux habiles artisanas.

S. B.



A travers les Sociétés

La liquidation de l'Hôtel Seehof à Hilterfingen.

Nous apprenons avec beaucoup de regrets que la Coopérative d'exploitation de ce charmant Hôtel Seehof — qui a été le lieu de tant de rencontres féminines et a procuré à tant de nos amies de si belles journées de repos sur les rives souriantes du lac de Thoune — a été obligée, lors de son Assemblée générale du 24 janvier dernier de prendre la décision de liquidation. Les circonstances par trop défavorables de ces deux dernières années n'ont pas permis à l'hôtel de résister plus longtemps à la crise, et vu le coût élevé de son entretien et l'incertitude des recettes d'exploitation, la liquidation a été estimée la seule solution possible. L'hôtel reste toutefois ouvert, et espère recevoir de nombreuses visites, toutes les recettes encassées ne pouvant qu'améliorer les conditions de sa liquidation.

L'activité de « Pro Juventute ».

Chaque année, au moment de la vente de timbres, le Mouvement Féministe — on s'en souvient peut-être — publie un appel et une reproduction de ces timbres et des cartes de veux. Et voici sous vos yeux le rapport de la Fondation sur son dernier exercice.

On ne peut, en parcourant les pages de cette brochure, que lire, avec toujours le même intérêt, les efforts accomplis par les diverses sections de cette belle institution, si pleine de pitié pour l'enfance malheureuse, « Mères et enfants », « curés et séjours de vacances », placements, rapatriements, « aide aux veuves et aux orphelins » — une subvention fédérale a permis d'en secouer un très grand nombre — voilà, en abrégé, le travail social qui a occupé ces précieux amis de la jeunesse.

Bien entendu la publication que nous signalons contient aussi tous les chiffres qui rendent compte de la situation financière.

M.-L. P.^t

Au groupe de Lausanne.

Le 6 février, au Lycée, M. le Dr. Muret a offert au groupe lausannois pour le suffrage féminin une intéressante causerie intitulée : *De la campagne pour la famille et contre la dénatalité au suffrage familial*. Il a soullevé quelques points qu'évitent avec soin la plupart des orateurs qui ont découvert, en 1941, la décadence de la famille : le danger de la surpopulation pour la Suisse qui ne possède ni matières premières, ni colonies, les raisons qui font préférer la qualité à la quantité, les aspects divers de la crise de la famille, les dangers pour la famille des performances en matière d'enfanter, la nécessité d'avoir une mère en santé justement pour sauver la famille. Il a indiqué les dangers du vote familial qui ne ferait qu'augmenter la puissance paternelle au détriment de l'autorité maternelle ; le suffrage familial ne pourra se justifier que lorsque la femme sera citoyenne. Le mot d'ordre doit être : la femme avant la famille, pour la famille.

Une discussion animée suivit où l'on parla du travail de la femme et de la femme mariée, des allocations familiales, des dangers de la surpopulation pour la paix, des dangers qui attendent les enfants en cas de sous-alimentation, etc.

Mme Quinché, présidente, a chaleureusement remercié le Dr. Muret, qui siège depuis 23 ans dans le Comité du Suffrage féminin ; nous avons un bien agréable jubilé à fêter dans deux ans !

sous la main qui cherche à l'apprivoiser. Tels sont les tableaux de l'Ismé.

En passant des uns aux autres, on est conduit par une main. Cette main est d'abord un peu faible, malgré ce qu'il y a d'impérieux dans sa douceur, puis la main s'affirme, s'anime, et la voici armée d'une force tranquille, insistante, qui s'empare de vous avec féménité et ménagement. C'est la main de l'artiste elle-même. Car l'artiste est à vos côtés, présente autour de vous, avec son regard un peu voilé, mais resté perçant, sa voix qui tantôt semble descendre de la forêt sur la montagne, tantôt flotter sur les eaux. Il y a en elle un mélange de sauvagerie enfantine et de raffinement ; mais, ces contrastes qui subsistent, l'expérience de la vie en a composé une harmonie puissante. Les responsabilités, amassées comme à plaisir sur les frêles épaulles, ont déchargé le cœur des contraintes intérieures, l'ont ouvert à l'indulgence, à la com-

petitio

Marianne GAGNEBIN.

1^{er} prix de la Fondation Schiller pour 1941 a été attribué à Cilette Ofaire pour l'Ismé.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni le 22 janvier. Il a tout d'abord pris connaissance de diverses démarches faites par sa présidente et a examiné celles à entreprendre maintenant.

L'Office fédéral de l'Alimentation a bien accueilli en principe la résolution recommandant d'utiliser surtout les raisins du pays pour la fabrication de boissons non fermentées et pour la consommation à l'état frais. Le Comité estime qu'il faudra entreprendre une campagne en temps utile car, plus que jamais lors de la prochaine récolte, il faudra éviter de transformer en alcool le sucre des fruits. Dès maintenant, il faut encourager les femmes à demander à leurs fournisseurs du jus de raisin concentré ainsi que des boissons non fermentées, de façon à amener les producteurs à en augmenter la fabrication.

Le Comité a appuyé une proposition émanant de l'Association suisse pour le Suffrage féminin tendant à obtenir que le paiement des allocations familiales et de celles accordées en raison du renchérissement de la vie soit fait à la mère de famille. Il s'est adressé à l'Office des Arts et Métiers et du Travail pour recommander que des femmes soient nommées aux postes actuellement vacants de l'inspecteur des fabriques, ainsi que dans les Commissions chargées d'élaborer des contrats collectifs de travail pour les industries qui occupent en majorité du personnel féminin. Ayant appris que le gouvernement genevois avait fait une démarche à Berne pour que le Conseil Fédéral prenne, en vertu des pleins pouvoirs, des dispositions tendant à interdire spécialement au moment de la démobilisation, l'emploi des fem-

més mariées dont le mari gagne, le Comité a examiné de quelle façon il allait agir pour faire connaître son point de vue sur cette question au Conseil Fédéral.

La Commission d'hygiène a été priée de faire une enquête dans les cantons : 1. pour savoir dans quelles conditions les paysannes peuvent contracter une assurance-maladie ; 2. pour déterminer comment permettre à chaque paysanne de conclure un contrat d'assurance-maladie.

La Commission d'éducation examinera le projet de programme de puériculture et d'éducation ménagère destiné à la 9^e classe primaire dans le canton de Zurich.

Mme C. Nef, présidente de l'Alliance, qui a fait partie jusqu'à présent du Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre, a été invitée à collaborer à l'un des Comités de la nouvelle organisation qui, dorénavant, s'occupera du secours aux enfants victimes de la guerre ; cette organisation s'est constituée avec la collaboration de membres du Comité de la Croix-Rouge suisse et de membres de l'ancien comité du Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre. Elle continuera l'œuvre entreprise et cherchera à la développer ; outre les enfants français, belges et hollandais qui seront placés dans des familles, on espère faire venir des enfants des pays balkaniques qui seront installés dans des homes, — à cet effet, une collecte d'argent et de coupons d'alimentation sera faite.

Enfin, le Comité a appris que la Commission dépose aux secours en temps de guerre venait d'être dissoute et qu'elle serait remplacée par une Commission consultative affiliée à l'Office fédéral d'assistance, qui collaborerait avec celui-ci comme le Comité consultatif des femmes collabore avec l'Office fédéral de guerre pour l'Alimentation.

V. W.

Lundi 2 mars :

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Séance mensuelle publique et gratuite. (Le sujet traité et le nom du conférencier seront annoncés plus tard par la presse quotidienne).

Vendredi 6 mars :

LAUSANNE : Groupe suffragiste, Lycée-Club, 12, Etraz, 20 h. 30 : *La mission de la femme*, causerie publique et gratuite par Mme Elisabeth Huguenin.

Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE
dans les kiosques de l'
AGENCE NAVILLE



Economies !!

en faisant
teindre et nettoyer
chez
Fraisse & C°
TEINTURERIE - GENÈVE
53, rue St-Jean - 9, Quai des Bergues
7, rue de Rive - 2, Rue Micheli-du-Crest

Grande Maison de Blanc
CALICOES

14, Rue de Rive, 14 (angle rue Verdaine) Téléphone 5.01.31

Spécialité de Trousseaux
du plus modeste au plus riche

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE

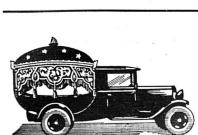
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité